

Session 5: Projets spéciaux des membresElaboration d'une politique de développement de la collection de musique d'une bibliothèque universitaire¹

- Claude Beaudry, Université Laval

1 IntroductionDéfinition et utilité d'une politique de développement des collections

L'effet conjugué des ressources limitées (budget, temps, espace) et de l'explosion de la masse documentaire oblige chacun de nous qui avons à développer des ressources documentaires à faire des choix parfois difficiles dans la documentation disponible.

Le but d'une politique de développement est de rationaliser et d'objectiver les décisions à prendre, de façon à utiliser le plus efficacement possible les crédits disponibles. Cet instrument doit s'aligner constamment sur les besoins spécifiques d'une clientèle spécialisée, sous l'éclairage des grands objectifs de l'institution dont la bibliothèque est redevable.

2 Identification des besoins2.1 Les cours offerts

La première étape du processus de mise en place d'une politique de développement des collections consiste à faire l'inventaire des besoins. Pour ce faire, il est nécessaire d'analyser dans le détail l'ensemble des cours offerts à la clientèle à l'aide des répertoires de programmes et de cours. L'information concernant chaque cours pourra être compilée sur une fiche descriptive de cours (tableau 1).

Ces informations seront ensuite regroupées par segments sur les fiches de description de segments (tableau 2). L'ensemble de ces segments formera le tableau de la discipline (tableau 3) dont les divisions seront alignées le plus possible avec les programmes d'enseignement et de recherche plutôt

que selon la table LC; ceci pour refléter au mieux la réalité et faciliter le dialogue entre tous les intervenants. Il y a nécessité d'éclater les divisions de la discipline jusqu'aux subdivisions nécessaires à la distinction des niveaux différents de besoins.

2.2 Les thèses et mémoires et les programmes de recherche sont des indicateurs de besoins documentaires à privilégier (tableau 3, col. 3-5).

2.3 Le plan directeur de la Faculté ou de l'École de musique comporte beaucoup de renseignements utiles pour l'élaboration d'un plan de développement: objectifs, évolution, ordre de priorité des programmes, autant d'éléments autour desquels la politique de développement pourra s'articuler (tableau 3, col. 6-8).

2.4 Il faut être à l'écoute des besoins de la clientèle, professeurs et étudiants. Considérer l'évolution des crédits-étudiants, les publications des professeurs, le service de diffusion sélective d'information, s'il existe, les syllabus de cours, les formules de demande de PEB, etc.

3 Evaluation des besoins

Une fois les besoins académiques identifiés et inscrits de façon détaillée au tableau de la discipline, il s'agit maintenant d'en déterminer le niveau (tableau 3, col.11) pour chacun des segments du tableau. Cette évaluation des besoins est comme la synthèse des données relevées jusqu'ici: cours, recherches, priorités, et pourra se faire selon la grille d'évaluation du National Collection Inventory Project (tableau 4). Cette grille, si elle est adoptée par toutes les institutions,

¹Cet exposé est basé sur le Guide pour l'élaboration de politiques sectorielles de développement des collections rédigé par une équipe de bibliothécaires de la Bibliothèque de l'Université Laval, en juin 1986. 73p.

servira d'échelle de référence pour l'évaluation comparative avec les collections des autres bibliothèques canadiennes dans le cadre du NCIP.

4 Evaluation des ressources disponibles

4.1 Nécessité de l'évaluation des collections

Après avoir établi le tableau des besoins, il faut vérifier s'il y a adéquation entre les besoins et les ressources disponibles. Il s'agit de savoir si, pour tel besoin bien défini et mesuré, le développement de la collection a été adéquat, s'il suffit de poursuivre au même rythme ou s'il faut faire un rattrapage.

4.2 Techniques d'évaluation des collections

Avant d'être comparative avec d'autres bibliothèques, cette évaluation doit être autistique, c'est-à-dire par comparaison avec soi-même (idéal/réalité, passé/présent/avenir). La première étape consiste à déterminer les cotes LC correspondant à chacun des segments du tableau (tableau 3, col. 12). Dresser ensuite un tableau inverse, arrangé par cotes LC avec les segments en regard. Les avantages de ce tableau sont les suivants: il permet de

- vérifier si on a oublié des segments de la classification LC et des portions de la collection;
- déterminer des niveaux de développement pour des segments non retenus dans l'évaluation des besoins (niveaux 0 et 1 du tableau 4);
- préparer un tableau général de la collection par cote LC, en vue du NCIP.²

4.2.1 Evaluation quantitative

L'étape suivante consisterait à dénombrer, à partir du fichier topographique (shelflist), les documents que possède la bibliothèque, et à reporter les résultats sur l'inventaire topographique (tableau 5). Cet inventaire sera le plus détaillé possible, en particulier pour les sections "M" et "MT 170-950". Cette

opération permet d'avoir un portrait instantané des collections pour chacun des instruments, groupes d'instruments et pour chaque segment du tableau de la discipline, de révéler au grand jour l'état d'équilibre ou de déséquilibre de la collection et de comparer l'ampleur des segments l'un par rapport à l'autre, à la lumière des besoins, et pour fins de comparaisons avec d'autres bibliothèques.

4.2.2 Evaluation qualitative

Sur le plan qualitatif, on peut faire appel à des utilisateurs privilégiés ou à des experts de l'extérieur. Un questionnaire peut être élaboré sur le niveau des collections, l'âge, la langue, les sources primaires, les ouvrages critiques, les grandes collections, etc.

On peut également comparer la collection ou des segments de collection avec des listes standards du même niveau visé, ou des bibliographies dans des publications sur les différents sujets concernés dans les segments. Une question que l'on peut se poser: est-ce que les auteurs de ces publications auraient pu mener à bien leurs recherches s'ils n'avaient disposé que des collections de la bibliothèque? Ou dans quelle proportion? On tirera ensuite des indications sur la distance entre la collection actuelle et le niveau souhaitable. L'évaluation de chaque segment est inscrite à la colonne 13 du tableau de la discipline, selon la grille de 0 à 5.

4.3 Quant aux périodiques, on comparera avec des listes telles que celle du Music Index ou des listes par ordre d'importance. Dans l'optique du NCIP dont le but est de faciliter la coopération entre les bibliothèques, on peut dès maintenant se donner un instrument d'évaluation des périodiques qui pourra servir également comme outil de coopération. Il s'agit de dresser une liste méthodique des périodiques calquée sur le cadre de discipline du plan de développement déjà établi. D'abord les

²Jutte Reed-Scott, Guide de l'inventaire des collections des bibliothèques de recherche en Amérique du Nord. Traduit par la Bibliothèque nationale du Canada (Ottawa, 1985), 103p.

périodiques généraux, puis chacune des spécialisations du plan. Dans chaque section, les périodiques seront classés en 3 groupes: 1. liste de base (les titres essentiels); 2. liste avancée ou étendue (les titres qui s'ajoutent à la liste de base en raison de leur importance et d'une certaine aisance budgétaire); 3. liste exhaustive (le reste des titres, ceux en attente d'être achetés ou supprimés). Il sera ainsi facile de juger de l'équilibre de la collection par rapport aux besoins. Ce classement fournira également un outil de négociation précieux avec les autres institutions dans le cadre du NCIP: 1ère liste non négociable; 2e, négociable; 3e, hypernégociable.

5 Nature des documents musicaux à acquérir

Une collection de musique, on le sait, est composée d'un regroupement de 3 types de documents: le livre (monographie ou périodique), la partition musicale, et l'enregistrement sonore (audio et vidéo). (Les microfilms, les banques de données ne sont que des extensions miniaturisées de l'imprimé, livre, périodique ou partition).

5.1 Les partitions musicales

Les modèles de plans de développement sont élaborés principalement en fonction de la documentation livresque. Les partitions musicales et les enregistrements sonores nécessitent une approche particulière, en raison de leur caractère spécial et de l'utilisation qu'on en fait. Essentiellement, les partitions sont employées soit pour l'interprétation, soit pour l'étude, ou les deux à la fois, et peuvent s'insérer dans des activités artistiques, de recherche, d'analyse, d'enseignement ou de divertissement. La partition musicale existe dans une variété de formats

incluant la partition miniature, la partition standard d'étude, la réduction chant et piano, les arrangements et transcriptions, les éditions destinées à l'interprétation incluant des parties vocales ou instrumentales, des manuscrits, des facsimilés, sans parler des formats inusités utilisés souvent en musique contemporaine. Ces multiples formats sont utilisées selon diverses approches: on utilisera, par exemple, 4 parties séparées pour interpréter un quatuor de Mozart, mais une partition d'étude pour analyser l'oeuvre. D'où la nécessité de l'identification des buts et objectifs de la bibliothèque de musique, lorsqu'on a à développer une collection de partitions. En effet, ceux-ci ne font pas qu'indiquer l'envergure et le niveau à atteindre, mais aussi le ou les formats les plus appropriés à acquérir.

Le tableau des besoins indiquant les orientations à prendre dans le développement, il importe de se demander si la collection de partitions est utilisée principalement par les interprètes, les compositeurs ou les musicologues. Doit-elle appuyer principalement des activités de recherche ou d'interprétation? Ou les deux? Edward Lein, dans un article paru en 1987,³ propose l'utilisation combinée des Guidelines for collection development de l'ALA⁴ et du Conspectus worksheet: Music du Research Library Group⁵ en y apportant certaines précisions spécifiques à la partition. Par exemple, si la langue n'est pas un aspect à considérer pour la musique instrumentale, elle peut être un facteur déterminant dans la musique vocale. On souhaitera que la partition comporte la traduction d'un livret en langue étrangère. Le nombre d'exemplaires est également à considérer dans le matériel pour l'interprétation (une oeuvre pour 2

³Edward Lein, "Suggestions for formulating collection development policy statements for music score collections". Collection Management, 9,4 (Winter 1987): 69-89.

⁴David L. Perkins, ed., Guidelines for collection development. (Chicago: American Library Association, 1979), 78p.

⁵Research Library Group, Inc., RLG conspectus worksheet: Music (Stanford, Ca.: 1983?)

pianos doit comporter 2 copies et chaque membre d'une formation instrumentale ou vocale doit avoir sa partie). Si la bibliothèque doit appuyer des cours d'analyse musicale, par exemple, de multiples copies des oeuvres au programme peuvent être désirables, sinon nécessaires. Lein suggère, en plus des critères généraux soulignés dans les Guidelines, d'autres éléments à considérer dans le développement d'une collection de partitions. Il faut se demander si on doit inclure ou exclure:

- 1- les oeuvres pour tel instrument ou ensemble d'instruments;
- 2- la musique de fanfare ou d'harmonie;
- 3- la musique d'orchestre
- 4- la musique vocale (solo, chant en parties, chant choral);
- 5- les oeuvres théâtrales (opéras, ballets, pantomimes, etc.);
- 6- la musique populaire ou commerciale;
- 7- la musique folklorique;
- 8- la musique de telle forme ou de tel genre (sonates, concertos, fugues, etc.);
- 9- la musique de tel style ou de telle école;
- 10- les arrangements et les transcriptions;
- 11- différentes éditions d'une même oeuvre.

Lein souligne un autre point important qui a trait au classement LC dont l'approche ou l'arrangement est conçu en fonction de l'interprète plutôt que du musicologue, les oeuvres étant regroupées par instruments ou médium (les oeuvres pour piano, quatuor, chant choral, etc.). En effet, ce système ignore le regroupement chronologique, national ou géographique, l'approche par école de composition ou même l'ensemble de l'oeuvre des compositeurs. En effet, les oeuvres pour piano de Brahms se re-

trouveront en M 23, ses symphonies en M 1001, ses mélodies en M 1620, etc. De même, la "Sonate à la lune" de Beethoven se retrouvera dans l'intégrale (M 3), dans une collection de musique de piano (M 20), dans un arrangement pour orchestre (M 1060) en facsimilé (ML 96.5), en édition didactique (MT 247), sans compter les ouvrages critiques et analytiques portant sur l'oeuvre.

Une telle dispersion des ressources rend très difficile l'appréciation des différents niveaux de développement par cotes LC, si l'on se place du point de vue du musicologue ou du chercheur.

Pour obvier à ce problème, Lein propose d'ajouter au critère "médium d'exécution" de l'approche LC d'autres critères spécifiques d'évaluation dont les plus importants seraient: la place occupée par telle oeuvre dans le répertoire courant, son impact historique et l'importance de son auteur.

Pour une collection n'atteignant pas le niveau 4 ou de recherche, selon la grille du NCIP, la solution la plus simple consiste à se comparer à des listes de base standards, comme celles de Krummel⁶ ou de la MLA. Lein propose également l'utilisation d'une liste alphabétique par compositeurs classés par rang d'importance et correspondant précisément aux différents niveaux de la grille NCIP:

Niveau 1: les compositeurs les plus représentatifs de leur époque: Bach, Brahms, Bartok;

Niveau 2: la liste de Krummel⁸ ou les tables de The enjoyment of music de J. Machlis⁹;

Niveau 3: Oeuvres complètes des principaux compositeurs, un bon choix d'oeuvres de compositeurs secondaires

⁶ D. W. Krummel, "Musical editions: a basic collection". Choice, 13 (April 1976): 177-195.

⁷ Music Library Association. Committee on Basic Music Collection, A basic music library: essential scores and books, 2nd ed. (Chicago: ALA, 1983), 357p.

⁸ D. W. Krummel, "Musical editions..."

⁹ Joseph Machlis, The enjoyment of music: an introduction to perceptive listening, 4th ed. (New York: W. W. Norton, 1977), 702 p.

connus ou moins connus, tels ceux cités dans A history of western music de Grout¹⁰.

Il est à noter que pour les compositeurs contemporains, Otto Harrassowitz a déjà compilé une telle liste¹¹, et elle peut être utilisée presque intégralement. De plus, cette liste de compositeurs peut être arrangée de façon chronologique: moyen âge, renaissance...20e siècle, de manière à respecter cette approche importante. Une fois établie, cette liste peut facilement être adaptée périodiquement à de nouveaux besoins, s'il y a lieu.

Pour les niveaux 4 et 5 une telle liste serait trop longue, voire inutile. Lein propose de retenir la plupart des compositeurs figurant dans les principaux dictionnaires biographiques.

En résumé

L'établissement d'une politique de développement de collection de partitions musicales doit être coordonné avec les politiques de développement des ouvrages théoriques, techniques, critiques, historiques ou analytiques de la musique. Si la politique s'aligne sur des normes standardisées et si elle est clairement définie, elle permettra non seulement la comparaison avec des éléments semblables d'autres institutions, mais pourra s'intégrer harmonieusement à une politique générale et multidisciplinaire de développement de collections.

5.2 Les enregistrements sonores

Le RLG conspectus worksheet propose un plan de classification des diverses catégories d'enregistrements depuis le répertoire standard de concert jusqu'aux différentes catégories de musique ethnique. Selon nous, le critère de base pour un plan de développement d'une collection de disques doit être l'adéquation avec le développement des partitions. Qu'une oeuvre musicale acquise en partition le soit également sous forme enregistrée et vice-versa, constitue l'idéal à atteindre. La politique de développement devra indiquer également jusqu'à quel point on doit

multiplier les différentes versions d'une même oeuvre, et pour quels motifs.

6 Rédaction et mise en oeuvre de la politique

6.1 Une fois toutes les données complétées sur le tableau de la discipline et le plan de développement établi, il faudra habiller ce squelette d'un texte clair, facilement compréhensible, présentant l'ensemble d'une politique de développement qui aura été adoptée par toutes les parties impliquées: bibliothèque, corps professoral, étudiants et usagers en général.

6.2 Les instruments de sélection de l'information documentaire sont à la base de la mise en opération d'une politique de développement. Il importe donc d'en dresser la liste, depuis les bibliographies nationales jusqu'aux syllabus de cours. Le bibliothécaire ne doit pas être le souverain absolu de sa politique. Il verra à expliciter dans sa politique les méthodes de consultation des usagers qu'il entend privilégier pour son travail en sélection.

7 Contrôle et révision

Dès son entrée en vigueur, la politique de développement des collections devra être rigoureusement appliquée, toute dérogation devant être justifiée. Elle devra pouvoir s'ajuster aux changements de l'institution qu'elle dessert, en suivre l'évolution, et rechercher les compromis acceptables entre divers paramètres souvent contradictoires. D'un point de vue synchronique, elle misera un équilibre entre les divers secteurs d'enseignement et de recherche. D'un point de vue diachronique, elle tiendra compte de l'évolution des programmes et de la nécessité d'anticiper sur les besoins par une certaine vigilance prospective. Elle devra se donner des moyens permanents d'adaptation aux besoins fluctuants des usagers. Comme elle ne peut tout prévoir, elle devra comporter des ouvertures qui permettront des écarts ponctuels tout en évitant le double fléau de laxisme et de la casuistique.

¹⁰ Donald Jay Grout, A history of western music, 4th ed. (New York: W. W. Norton, 1988), 912 p.

¹¹ Otto Harrassowitz, European music scores approval plan. (Wiesbaden, 1987), 60p.

TABLEAU 1

FICHE DESCRIPTIVE DE COURS

Numéro du cours		Titre du cours	
Nombre de crédits			
Résumé du contenu du cours (tiré du Répertoire des cours)			
Niveau du cours			
premier cycle <input type="checkbox"/>		obligatoire <input type="checkbox"/>	
deuxième cycle <input type="checkbox"/>		optionnel <input type="checkbox"/>	
troisième cycle <input type="checkbox"/>		Trimestre du cours	
		automne <input type="checkbox"/>	
		hiver <input type="checkbox"/>	
		été <input type="checkbox"/>	
Cotes LC		Descripteurs	
Section du tableau de la discipline		Concentration correspondante (cf. le Répertoire des programmes)*	
		* ne s'applique pas à tous les programmes	
Cours complémentaire(s) dans unité (col. 9)		Cours relié(s) hors unité (col. 10)	
Notes - [] le cours ne s'est pas donné depuis [] trimestre(s), [] an(s)			
- [] voir aussi _____			
- []			
Zones optionnelles :			
Responsable du cours _____			
Formule pédagogique _____			

CPS/5

TABLEAU 2

FICHE DESCRIPTIVE ET EVALUATIVE D'UN SEGMENT

TITRE		NUMERO			
EVALUATION	Besoins	Collections	Développement	(Rattrapage)	
COURS					
No	Titre		No	Titre	
				Obl./opt.	
COURS COMPL. DS UNITE			COURS RELIES HS UNITE		
No	Titre		Disciplines		Stige
					No
RENDIRES - THESES					Professeurs
M / T	Auteur - Titre				
RECHERCHE - PROFESSEURS					
DESCRIPTEURS			VEGETES-MATIERE		
PRIORITES					
Cotes			Périodiques		
COLLECTIONS ENVIRONNANTES					
NOTES					
Cette fiche est à jour le :					

Classe LC	Sujet	Topo-fiches	Topo-COM	Total	Évaluation	Niveau de développement
M 1	Collections diverses					
M 1.1	Partitions miniatures					
M 1.4-1.5	Musique d'harmonie et fanfare					
M 2-2.1	Collections de sources musicales					
M 2.3	par région ou pays					
M 3-3.1	Éditions complètes, par compositeur					
M 3.3	Premières éditions					
M 5	Collections de musique instrumentale					
M 6-19	Musique d'orgue					
M 20-39	Musique de piano					
M 40-175	Musique pour autres instr. solistes					
M 176	Musique de film, radio, télé.					
M 177-179	Coll. de mus. pour 2 instr. solo ou +					
M 180-195	Duos, orgue/harmonium/autre instr.					
M 200-216	Duos, piano & 2 pianos					
M 217-223	Violon & piano					
M 224-228	Alto & piano					
M 229-239	Violoncelle & piano					
M 240-244	Flûte (flûte à bec) & piano					
M 245-247	Musique à piano					
M 248-252	Clarinette & piano					
	Etc.					

TABLEAU 4

Grille pour l'évaluation des collections et les niveaux de développement⁽¹⁾

Niveau 0 : domaine non couvert.

Aucune acquisition.

Niveau 1 : niveau minimum.

Quelques acquisitions d'ouvrages de base.

Niveau 2 : niveau d'information élémentaire ("basic information").

Comprend des documents généraux à jour servant à introduire et définir un sujet et à guider le lecteur vers des documents disponibles ailleurs : encyclopédies, dictionnaires, un choix d'ouvrages importants, des bibliographies, manuels, quelques périodiques majeurs. Ce niveau n'est pas suffisant pour appuyer des cours ou des études privées.

Niveau 3 : niveau de support à l'enseignement.

Ce niveau doit pouvoir appuyer un programme de 1er cycle et la plupart des études de 2e cycle ou études privées. Peut assurer la mise à jour de la connaissance d'un sujet pour des objectifs généraux ou limités, en excluant la recherche intensive. Comprend un vaste choix de monographies de base, la collection complète des auteurs les plus importants, un choix d'œuvres des auteurs secondaires, un choix de périodiques significatifs, les ouvrages de référence et les instruments fondamentaux de repérage.

Niveau 4 : niveau de recherche.

Assure l'appui à des thèses et recherches privées. Comprend tous les ouvrages de référence importants, un vaste choix de monographies spécialisées, une très vaste collection de périodiques, les grands services d'indexation, les rapports de recherche, nouvelles découvertes, données expérimentales et autres informations utiles aux chercheurs. Doit comprendre des documents anciens pour la recherche historique.

Niveau 5 : niveau exhaustif (comprehensive).

Vise l'exhaustivité dans un champ nécessairement bien défini et limité. Ce niveau constitue une "collection spéciale". Comprend toutes les œuvres significatives publiées, manuscrites, sous toutes ses formes et dans toutes les langues.

(1) Extrait de Draft Manual for the National Inventory of Research Collections, preliminary edition (Washington: OMS/ARL, 1984), p. 19-22.